



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

2020-033 – Lot 2 601 383 – 1215, rue Jean-Vincent

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2020;

2020-033 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputé conforme la distance entre le garage détaché et la ligne latérale de terrain, c'est-à-dire 0,88 mètre au lieu de 1 mètre telle qu'exigée par le règlement de zonage en vigueur.

Considérant la situation actuelle de la pandémie Covid-19, toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal en soumettant ses commentaires à l'adresse courriel info@villedecarignan.org dans les quinze (15) jours suivant le présent avis.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la consultation écrite en annexe du présent avis public pour prendre connaissance de la demande de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 9 novembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 9 novembre 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 9 novembre 2020.

Donné à Carignan, ce 9 novembre 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière